

Canada : la loi des mesures d'urgence utilisée pour réprimer le mouvement de la liberté et geler le compte en banque des manifestants, avant même qu'elle soit votée



[Source : Nexus]

Image principale : capture d'écran Twitter

Pour justifier la protection de l'économie et la sécurité des citoyens contre les blocus [prétendument] illégaux, le gouvernement de Justin Trudeau emploie les grands moyens [après trois semaines d'inaction et de refus de parler avec les organisateurs du mouvement].

[Concernant Trudeau et Freeland, voir aussi : Justin Trudeau est un « politicien bien formé » contrôlé par Klaus Schwab pour le compte de « Big Money ».

Concernant la prétendue illégalité du blocus, voir : Très important : comme leurs actions et revendications sont menées dans la non-violence, les camionneurs canadiens sont clairement protégés par la loi]

Voilà trois semaines que les manifestations du convoi de la liberté exaspèrent le gouvernement. Entre menaces de comptes gelés et peines de prison, au Canada, la loi sur les mesures d'urgence adopte des moyens drastiques contre les manifestants.

◆ « Vos comptes d'entreprise seront gelés »

Dans sa lutte contre les manifestants, le gouvernement fédéral de Justin Trudeau, Premier ministre du Canada, autorise les institutions financières canadiennes à cesser temporairement d'offrir des services financiers lorsqu'elles soupçonnent qu'un compte sert les intérêts des occupations et barrages illégaux. Dans son allocution du 14 février, Chrystia Freeland, vice-Première ministre du Canada, annonce :

« Soyez avertis : si votre camion est utilisé dans ces blocages, vos comptes d'entreprise seront gelés. L'assurance de votre véhicule sera suspendue. »

Today, Prime Minister Justin Trudeau convened the fifth meeting of the Incident Response Group to discuss the illegal blockades and occupations taking place across the country. Read a summary of the meeting:
<https://t.co/q1BqXVtvt>

– CanadianPM (@CanadianPM) February 18, 2022

◆ Limites de la liberté d'expression

L'article 2 du guide sur la Charte canadienne des droits et libertés aborde notamment les libertés de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, dites fondamentales. Mais la cinquième réunion du groupe d'intervention sur les blocus et occupations illégaux, confirme que des ressources supplémentaires sont mises à disposition des services de police et autres corps policiers, « *pour mettre fin à l'occupation en toute sécurité* », invoquant une menace qui pèse sur les Canadiens :

« La loi sur les mesures d'urgence a été invoquée pour mettre fin à ces presque trois semaines de blocus illégaux et pour protéger les familles, les petites entreprises et l'économie. »

◆ La garantie de souveraineté menacée

La loi sur les mesures d'urgence, sur laquelle s'appuie le gouvernement, prévoit notamment le cas d'une crise nationale résultant d'un « *concours de circonstances critiques à caractère d'urgence et de nature temporaire, auquel il n'est pas possible de faire face* », lequel mettrait en danger la vie, la santé ou la sécurité des Canadiens, et menacerait la capacité du gouvernement de garantir la souveraineté, la sécurité et l'intégrité territoriale du pays.

Illegal blockades and occupations have threatened businesses, endangered jobs, and obstructed communities for three weeks now. This week, to restore public order and protect Canadians as the situation evolves, our government invoked the Emergencies Act.

– Justin Trudeau (@JustinTrudeau) February 19, 2022

◆ Un ministre canadien controversé

Si Justin Trudeau mise sur des mesures fortes, n'hésitant pas à faire geler les comptes des manifestants et à invoquer des peines de prison, le Premier ministre a été par le passé mis en cause dans des affaires mêlant pots-de-vin, menaces voilées et corruption.

Janvier 2017, dans l'affaire des voyages interdits aux élus, Trudeau enfreint la loi sur les conflits d'intérêts.

Février 2019, le Premier ministre est accusé de pressions et menaces voilées sur la ministre de la Justice, dans des affaires judiciaires de corruption.

Été 2020, son éthique est mise en cause dans l'attribution d'un important contrat gouvernemental à une association, qui a rémunéré son épouse, sa mère et son frère pour 300 000 dollars.

This violence is unacceptable, and this intimidation is inexcusable. I strongly condemn this behaviour – in Canada, this is not how we express our differences or advance our causes. My thoughts are with the officer who was injured, and with the workers who were threatened.

<https://t.co/TpnXXs84lr>

– Justin Trudeau (@JustinTrudeau) February 18, 2022

Invoquant la protection des familles, des entreprises et de l'économie, jusqu'où iront les mesures d'urgence sur lesquelles s'appuie le gouvernement canadien, pour mettre fin aux manifestations ?